

Baisse des revenus culturels : vers une taxation des moteurs de recherche?

A la lecture du magazine, *Ecran Total*, une étude du cabinet NPA Conseil (spécialisé dans les médias) laisse entendre que l'une des solutions pour améliorer le financement de la production audiovisuelle serait de **taxer indirectement les moteurs de recherche**.

Curieux rapport que celui baptisé « Captation de valeur » qui s'intéresse au rôle que jouent les moteurs de recherche dans la sphère numérique. Selon le magazine, « **Google, AOL Publicité, Microsoft Advertising et Yahoo raflent les premières places des régies publicitaires**, sans toutefois que ces portails investissent dans les contenus. Pour le cabinet d'étude, les moteurs de recherche et portails, qui échappent aujourd'hui à toute taxation du fait de leur à positionnement à l'étranger pourraient être mis à contribution par une taxation à la source sur leurs annonceurs ». Fort.

En comparant les **croissances et les résultats financiers de diverses sociétés** (de TF1 en passant par France Télécom, Google et Microsoft), NPA Conseil explique que les médias traditionnels peinent à tirer profit des investissements consentis dans la production de contenus pour le web. Selon le cabinet, il y aurait donc un écart béant entre ceux qui créent, et ceux qui profitent directement ou indirectement de la création, à savoir les moteurs de recherche. Si l'application de ce principe est impossible au vu des législations internationales sur le sujet, NPA Conseil réclame « *une action concertée au plan mondial* ».

Si l'idée de taxer le Web, surtout les FAI plus précisément n'est pas nouvelle, c'est la première fois que l'on s'attaque aux moteurs de recherche. Une manne en perspective?